



Arnaque LBC, usurpation d'identité se retourner contre la banque ?

Par **pastorpastor**, le **13/05/2019** à **12:41**

Bonjour,

Je me suis fais arnaqué en achetant une carte graphique (paiement par virement) sur le bon coin par une personne qui a créé un compte nickel avec une carte d'identité volée.

Je suis assez méfiant mais l'escroc a réussi a me mettre en confiance, tout était cohérent: le nom (trouvé sur les pages jaunes et google) le RIB de la banque qui correspond a une banque BNP de la ville de la personne dont l'identité a été usurpée, il y avait une fausse facture d'achat, une adresse email dont le nom correspond , un numéro de téléphone , la personne écrivait quasi parfaitement le français , etc ...

évidemment la facture d'achat, et le RIB etaient falsifiés (l'IBAN correspond a un compte Nickel de la Financière des paiements électroniques) Pensez vous que je peux me retourner contre la banque FCPE ? qui a ouvert un compte a un usurpateur

je précise que j'ai réussi a joindre la personne dont l'identité a été usurpée et, hélas, sa déclaration de vol de papiers d'id est postérieure a l'ouverture du compte)

je precise également que j'ai fait une demande de rapatriement des fonds a ma banque dans le delai legal

Merci d'avance